



Ville de Vaujours

DECLARATION PREALABLE DELIVREE PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

Service Urbanisme

Réf. : DB/ST/TD/NB/PH

| | | |
|-------------------------------|--|--|
| Demande déposée le 05/05/2021 | | N° DP 093 074 21 C0030 |
| Par : | MONSIEUR | |
| Demeurant à : | 317 RUE DE MEAUX – 93410 VAUJOURS | Surface de plancher créée: 0 m ² |
| Pour : | REFECTION DU MUR DE FOND DE PARCELLE SUITE A UNE MEDIATION . | Nb de logements: 1 |
| Sur un terrain sis à | 317 RUE DE MEAUX 93410 VAUJOURS | Nb de bâtiments: 1 |
| Cadastré : | B 39 | Destination : Commerce et Activité de service |

ARRETE MUNICIPAL tendant à la décision de NON OPPOSITION n° 21/202

Monsieur,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code l'Urbanisme, notamment ses articles L.421-1 et suivants, et R.423-1 et suivants ;
Vu le plan local d'urbanisme adopté le 19 décembre 2017 en application de l'article L 153-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
Vu le contenu et les effets du plan local d'urbanisme et ce conformément aux articles L 151-1 , L 152-1 et suivants du code de l'urbanisme ;
Vu la déclaration préalable susvisée ;

Considérant le courrier de formalisation d'un accord en médiation entre Monsieur et son voisin Monsieur Monsieter montera son mur de deux mètres et Monsieur s'engage à remonter le tuyau d'évacuation de la gouttière à hauteur de 2,50 mètres (le haut en partant du sol);

J'ai l'honneur de vous faire savoir que les travaux décrits ci-dessus **peuvent être exécutés en respectant les prescriptions ci-dessous :**

-ARRETE-

Article 1 : Les travaux devront être conformes au projet joint ;

- *Rénovation du mur de clôture ;*
- *Démolitions des murs, démolition semelle et évacuation décharge ;*
- *Maçonnerie en parpaing creux , acier mur ;*
- *Ravalement sur murs de clôture une face , plus fourniture et pose de couvre mur ;*
- *Réparation du mur latéral à hauteur de deux mètres maximum ;*

Article 2 : *Tous travaux ou installations prévus en bordure de la voie ou nécessitant une occupation du domaine public sont subordonnés à l'obtention d'une permission de voirie après l'instruction d'une demande à déposer auprès des Services Techniques et conseil départemental.*

Article 3 : A l'issue des travaux, le pétitionnaire devra transmettre en mairie, en trois exemplaires le formulaire dûment complété de Déclaration Attestant l'Achèvement des Travaux (DAACT – cerfa n°13408*05) pour procéder à la conformité.

Veuillez agréer, **Monsieur**, l'assurance de ma considération distinguée.

Vaujours, le 25 mai 2021

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint en charge de l'urbanisme,
les espaces verts, les travaux et les voiries,



Stéphane PAU

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 424-7 du code de l'urbanisme. Elle est exécutoire à compter de sa notification au demandeur.

INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT - INFORMATIONS - A LIRE ATTENTIVEMENT

- **DROITS DES TIERS :** La présente décision est notifiée sans préjudice du droit des tiers (notamment : *obligations contractuelles ; servitudes de droit privé telles que les servitudes de vue, d'ensoleillement, de mitoyenneté ou de passage ; règles figurant au cahier des charges du lotissement ...*) qu'il appartient au bénéficiaire de l'autorisation de respecter.

- **VALIDITE :** Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans le délai de deux ans à compter de sa délivrance ou si les travaux sont interrompus pendant un délai supérieur à une année. Le décret n°2014-1661 du 29 décembre 2014 porte ce délai de validité à 3 ans à une déclaration intervenue au plus tard le 31 décembre 2015.

Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous prévoyez d'interrompre le chantier durant plus d'1 an. L'autorisation peut être prolongée 2 fois pour une durée d'1 an. La demande doit être faite par courrier en 2 exemplaires, 2 mois avant l'expiration du délai de validité (ou avant l'expiration de votre 1^{ère} demande de prolongation). Ce courrier doit être adressé par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie.

- **AFFICHAGE :** La décision de non opposition à la déclaration préalable ou l'arrêté de permis doivent être affichés sur le terrain par les soins du bénéficiaire, de manière visible de l'extérieur, dès sa notification. Les conditions de l'affichage sur le terrain sont définies par l'article R.424-15 et les articles A.424-15 à A.424-18 du code de l'urbanisme. Il faut retenir que l'affichage sur le terrain doit : être visible de l'extérieur, être réalisé dès notification de l'arrêté pendant toute la durée du chantier, mentionner l'obligation prévue à peine d'irrecevabilité par l'article R.600-1 de notifier tout recours administratif ou contentieux à l'auteur de la décision ainsi qu'à son bénéficiaire.

- **DELAIS ET VOIES DE RECOURS :** Le délai de recours contentieux des tiers est de deux mois à compter du premier jour d'une période continue de DEUX MOIS d'affichage sur le terrain du présent panneau (art. R. 600-2 du code de l'urbanisme).

Le bénéficiaire d'une décision qui désire la contester peut saisir le tribunal administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à compter de la notification de la décision ou de l'arrêté contestés. Il peut également saisir d'un recours gracieux l'auteur de la décision ou d'un recours hiérarchique le Ministre chargé de l'urbanisme ou le Préfet pour les permis délivrés au nom de l'Etat.

Cette démarche suspend le délai de recours contentieux qui commencera à courir soit à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale, soit deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai. « **Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr** »

- **ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGES :** Elle doit être souscrite par le pétitionnaire dès le début des travaux. A défaut, il encourt des sanctions pénales sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.



Déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

cerfa
N° 13703*07

Formulaire à utiliser si :

- Vous réalisez des travaux sur une maison individuelle (extension, modification de l'aspect extérieur, ravalement de façade...).
- Vous construisez une annexe à votre habitation (piscine, abri de jardin, garage...).
- Vous édifiez une clôture.

Pour savoir précisément à quelle(s) formalité(s) est soumis votre projet, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 093 074 21 C 0030
Dpt Commune Année N° de dossier

La présente demande a été reçue à la mairie



le 05 05 2021 Cachet de la mairie et signature du receveur

Dossier transmis : à l'Architecte des Bâtiments de France au Directeur du Parc National

1 - Identité du déclarant

Le déclarant indiqué dans le cadre ci-dessous pourra réaliser les travaux ou les constructions en l'absence d'opposition. Il sera redevable des taxes d'urbanisme le cas échéant. Dans le cas de déclarants multiples, chacun des déclarants, à partir du 2^{ème}, doit remplir la fiche complémentaire «Autres demandeurs».

Les décisions prises par l'administration seront notifiées au déclarant indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres déclarants, qui seront co-titulaires de la décision de non-opposition et solidairement responsables du paiement des taxes.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de naissance

Date : _____ Commune : _____ 05 MAI 2021
Département : _____ Pays : _____

Vous êtes une personne morale

Dénomination : _____ Raison sociale : _____

N° SIRET : _____ Type de société (SA, SCI,...) : _____

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

2 - Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro : 317 Voie : Rue de Meaux

Lieu-dit : _____ Localité : Vaujours

Code postal : 97410 BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : _____

indiquez l'indicatif pour le pays étranger

Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____

Si vous souhaitez que les courriers de l'administration (autres que les décisions de non-opposition) soient adressés à une autre personne, veuillez préciser son nom et ses coordonnées : Madame Monsieur Personne morale

Nom : _____ Prénom : _____

OU raison sociale : _____

Adresse : Numéro : _____ Voie : _____

Lieu-dit : _____ Localité : _____

Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____

Si cette personne habite à l'étranger : Pays : _____

Téléphone : _____

indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : _____ @ _____

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



DIVISION territoriale :

Stéphane PAU

3 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.
Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro : 317 Voie : Rue de Meana

Lieu-dit : _____ Localité : Vaujours

Code postal : 93410 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 4)

Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) : _____

Si ce terrain est situé dans un lotissement, cochez cette case

Cette donnée, qui est facultative, peut toutefois vous permettre de faire valoir des droits à construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables.

4 - Le projet

4.1 - Nature de votre projet (cochez la ou les cases correspondantes)

Nouvelle construction

Type d'annexe créée :

Piscine

Garage

Véranda

Abri de jardin

Autre (précisez) : _____

Travaux sur une construction existante

Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires

Autre (précisez) : _____

Clôture

Courte description de votre projet (facultatif) :

Suite à modification Réfection du Muret de Fond de parcelle et réparation du Mur LATÉRAL tout deux à Hauteur de 2 mètres maximum.

Votre projet concerne : votre résidence principale votre résidence secondaire

4.2 - Surfaces de plancher (vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces)

Si votre projet modifie la surface de plancher, indiquez :

• la surface de plancher existante : _____ • la surface de plancher créée : _____

• la surface de plancher supprimée : _____

5- Informations pour l'application d'une législation connexe

Indiquez si votre projet :

déroge à certaines règles de construction et met en œuvre une solution d'effet équivalent au titre de l'ordonnance n° 2018-937 du 30 octobre 2018 visant à faciliter la réalisation de projets de construction et à favoriser l'innovation

relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple de l'architecte des Bâtiments de France) pour les antennes-relais et les opérations liées au traitement de l'habitat indigne)

Indiquez si votre projet se situe dans les périmètres de protection suivants :

(informations complémentaires)

se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable

se situe dans les abords d'un monument historique

Pour les déclarations portant sur un lotissement ou une division foncière non soumis à permis d'aménager, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13702.
Pour les déclarations portant sur d'autres constructions et travaux non soumis à permis de construire, veuillez utiliser le formulaire cerfa n° 13404.

1 En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane FAU

6 - Engagement du déclarant

J'atteste avoir qualité pour faire cette déclaration préalable. (Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes propriétaire ou co-indivisaire du terrain ou si vous avez l'autorisation ou un mandat du ou des propriétaires).

Je soussigné(e), auteur de la déclaration préalable, certifie exacts les renseignements fournis.

J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration préalable serviront, en cas de création de surfaces nouvelles, au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.

A : Vaujours
Le : 30.06.2021

Signature du (des) déclarant(s)

Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires signés et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou se voit appliquer une autre protection au titre des monuments historiques ;
- un exemplaire signé supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;
- deux exemplaires signés supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° DP 093 074 21 C 0030
Vaujours, le 25 MAI 2021
Le Maire,



Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

05 MAI 2021



DP 093 074 21 C 0030

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :



Déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions pour une déclaration préalable

à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Informations nécessaires en application de l'article R. 431-5 du code de l'urbanisme

Cette déclaration sert de base au calcul des impositions dont vous êtes éventuellement redevable au titre de votre projet. Remplissez soigneusement les cadres ci-dessous et n'oubliez pas de joindre le cas échéant les documents complémentaires figurant au cadre 4. Cela peut vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables. Conservez soigneusement les justificatifs afférents à vos déclarations. Ils pourront vous être demandés ultérieurement.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet

D P 093074 21 00030

Dpt Commune Année N° de dossier

1 - Renseignements concernant les constructions ou les aménagements

1.1 - Les lignes ci-dessous doivent être obligatoirement renseignées, quelle que soit la nature de la construction

Surface taxable (1) totale créée de la ou des construction(s), hormis les surfaces de stationnement closes et couvertes (2bis) :m²

Surface taxable créée des locaux clos et couverts (2 bis) à usage de stationnement :m²

Surface taxable démolie de la (ou des) construction(s) :m²

1.2 - Destination des constructions et tableau des surfaces taxables(1)

1.2.1 - Création de locaux destinés à l'habitation

| Dont : | | Nombre de logements créés | Surfaces créées hors des surfaces de stationnement closes et couvertes (2 bis) | Surfaces créées pour le stationnement clos et couvert (2 bis) |
|---|---|---------------------------|--|---|
| Locaux à usage d'habitation principale et leurs annexes (2) | Ne bénéficiant pas de prêt aidé (3) | | Pour le Maire, | |
| | Bénéficiaire d'un PLAI ou LLTS (4) | | Le 6 ^{ème} Adjoint, | |
| | Bénéficiaire d'un prêt à taux zéro (PTZ) (5) | | | |
| | Bénéficiaire d'autres prêts aidés (PLUS, LES, PSLA, PLS, LLS) (6) | | | |
| Locaux à usage d'habitation secondaire et leurs annexes (2) | | | Stéphane PAU | |

1.2.2 - Extension (8) de l'habitation principale, création d'un bâtiment annexe à cette habitation ou d'un garage clos et couvert

Pour la réalisation des ces travaux, bénéficiez-vous d'un prêt aidé (5) (6) ?

Oui Non Si oui, lequel ?

Quelle est la surface taxable (1) existante ?m²

Quel est le nombre de logements existants ?

Quelle est la surface taxable démolie ?m²

1.2.3 Création d'abris de jardin, de pigeonniers et colombiers

Quelle est la surface taxable (1) créée ?m²

1.3 - Autres éléments créés soumis à la taxe d'aménagement

Nombre de places de stationnement non couvertes ou non closes (13) :

Superficie du bassin intérieur ou extérieur de la piscine, créée par le projet :m².

Superficie des panneaux photovoltaïques posés au sol :m².

1.4 - Redevance d'archéologie préventive

Votre projet fait-il l'objet d'un (ou de) terrassement(s) ?

Oui Non

Vu pour être annexé à la déclaration préalable
N° 0930742100030

05 MAI 2021

IP 093 074 21 00030

1.5 - Cas particuliers

Les travaux projetés sont-ils réalisés suite à des prescriptions résultant d'un Plan de Prévention des Risques naturels, technologiques ou miniers ? Oui Non

La construction projetée concerne t-elle un immeuble classé parmi les monuments historiques ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques ? Oui Non

2 - Documents pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables

| Pièces | Nombre d'exemplaires à fournir |
|--|--------------------------------|
| Si votre projet se situe dans une opération d'intérêt national et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 4° (opération d'intérêt national) du code de l'urbanisme | |
| <input type="checkbox"/> F6. L'attestation de l'aménageur certifiant que ce dernier a réalisé ou réalisera l'intégralité des travaux mis à sa charge (articles R. 331-5 et R. 431-23-1 du code de l'urbanisme) | 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet se situe dans un périmètre de projet urbain partenarial et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 6° (projet urbain partenarial) du code de l'urbanisme : | |
| <input type="checkbox"/> F7. Copie de la convention de projet urbain partenarial (article R. 431-23-2 du code de l'urbanisme) | 1 exemplaire par dossier |
| Si vous faites une reconstruction suite à une destruction ou suite à une démolition ou suite à un sinistre et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 331-7 8° du code de l'urbanisme : | |
| <input type="checkbox"/> F8. La justification de la date de la destruction, de la démolition ou du sinistre | 1 exemplaire par dossier |
| <input type="checkbox"/> F9. En cas de sinistre, l'attestation de l'assureur, que les indemnités versées en réparation des dommages ne comprennent pas le montant des taxes d'urbanisme | 1 exemplaire par dossier |
| Si votre projet affecte le sous-sol et que vous pensez bénéficier de l'exonération prévue à l'article L. 524-6 du code du patrimoine (19) : | |
| <input type="checkbox"/> F10. L'attestation de paiement d'une redevance d'archéologie préventive au titre de la réalisation d'un diagnostic suite une demande volontaire de fouilles, ou au titre de la loi du 1 ^{er} août 2003 | 1 exemplaire par dossier |

3 - Autres renseignements

(Informations complémentaires et justificatifs éventuels (notamment l'attestation bancaire au prêt à taux zéro, si la collectivité a délibéré l'exonération facultative correspondante) pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)

Si à échéance de vos taxes vous n'habitez plus à l'adresse figurant sur la demande d'autorisation, merci de renseigner l'adresse d'envoi des titres de perception

Nouvelle adresse : Numéro : _____ Voie : _____
Lieu-dit : _____ Localité : _____
Code postal : _____ BP : _____ Cedex : _____
Si le déclarant habite à l'étranger : Pays : _____

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 0930742100030
Vaujours, le 25 mai 2021

Le Maire,
Division territoriale

Date 30.04.2021
Nom et Signature du déclarant

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0030
Vaujours, le 25 mai 2021
Le Maire,

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,



Stéphane PAU



093 074 21 C 0030

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
n° 0382010000
en date du 25 mai 2021
Le Maire,
Pour le Maire
Le 6^{ème} Adjoint
Stephane PAV



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0030
Vaujours, le 25 mai 2021

Le Maire,

©

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

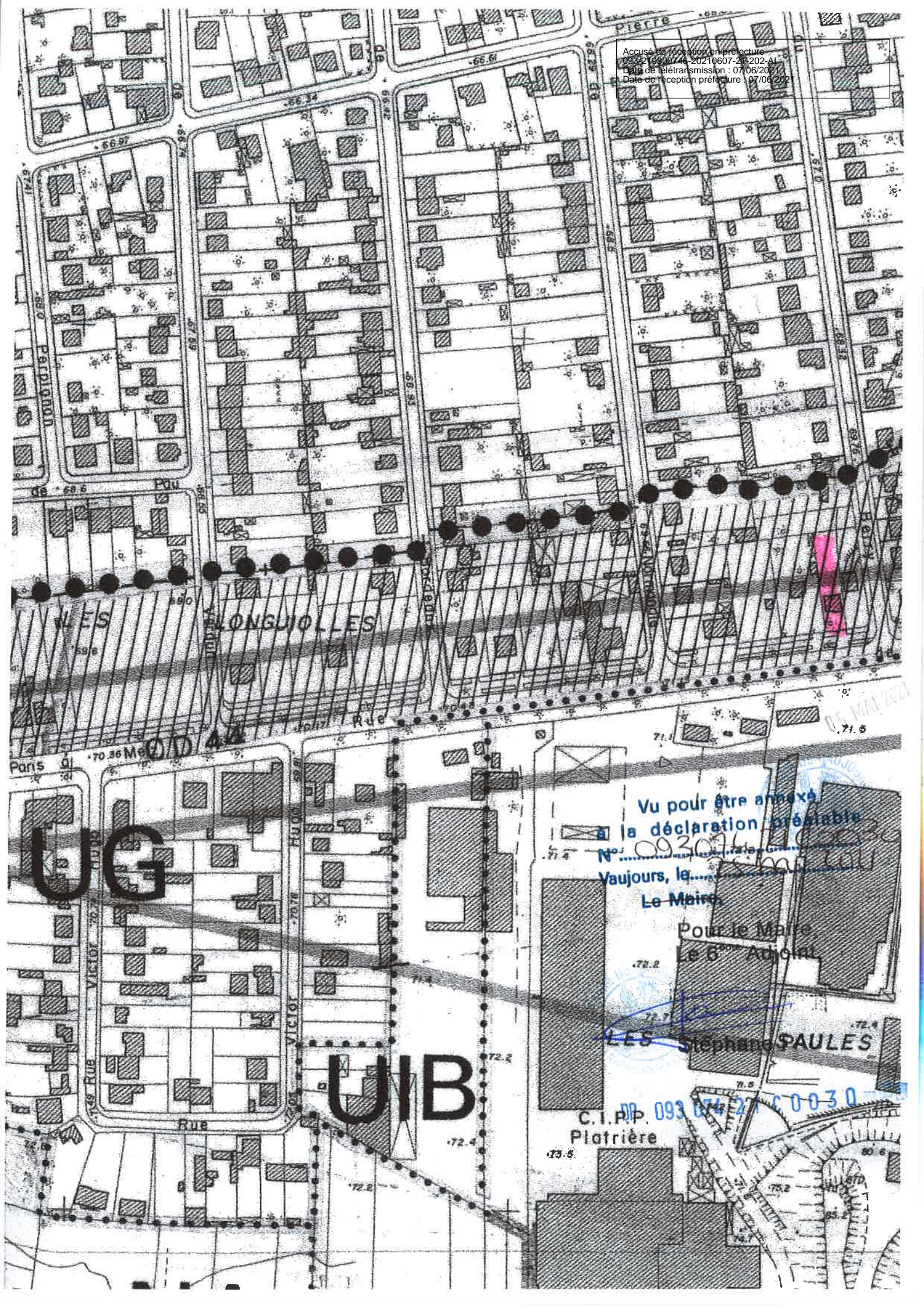


Stéphane PAU



05 MAI 2021

DP 093 074 21 C 0030 -0000



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable

N° 09307442020

Vaujours, le...

Le Maire

Pour le Maire

Le 5^e Adjoint

LES Stéphane SAULES

C.I.P.P. 093 074 2020 30

Platrière

Département :
SEINE SAINT DENIS

Commune :
VAUJOURS

Section : B
Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 08/07/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2016 Ministère des Finances et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Accuse de réception de ce document
093-219800746-20210607-21-202-21
Date de télétransmission : 07/08/2021
Date de réception : 08/08/2021
SEINE SAINT DENIS

IMMEUBLE CARRE PLAZA 15/17
PROMENADE JEAN ROSTAND 93022
93022 BOBIGNY CEDEX
tél. 01 49 15 52 00 -fax 01 49 15 52 29
cdf.bobigny-1@dgifp.finances.gouv.fr

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0030
Vaujours, le 25 mai 2021
Le Maire,

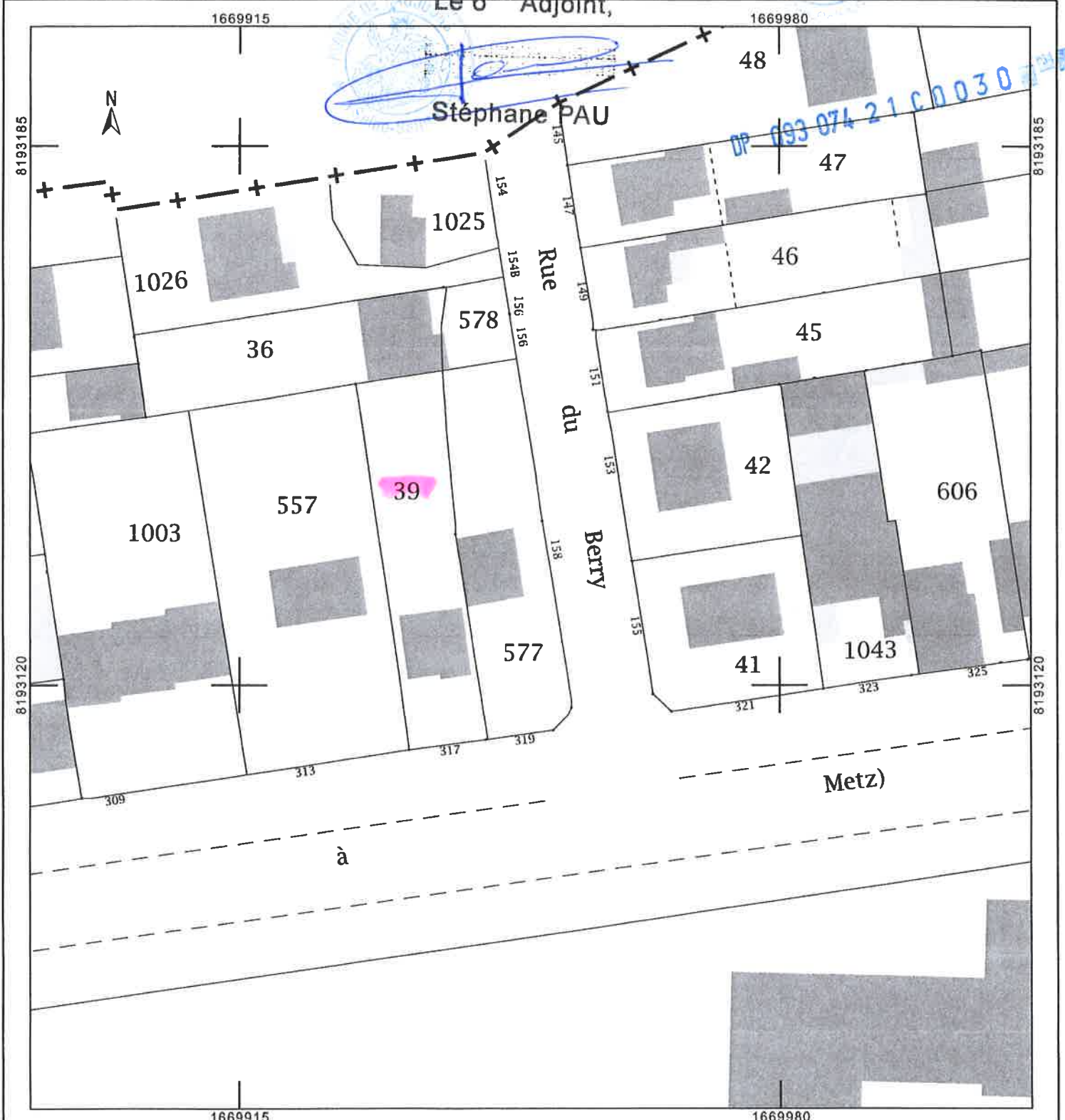
Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU

DP 093 074 21 C 0030



1669915

1669980

8193185

8193185

8193120

8193120

Ferrador Pereira

José

79 Avenue Charles Gide
77270 Villeparisis

Tél : 0665747022
jfpentreprise@gmail.com
www.jfpbatiment.com



Devis n° DEV-2021/04-0006

Valable 2 mois

Adresse du projet :

317 rue de Meaux
93410 Vaujours
France

Rénovation mur de cloture

| N° | Désignation | Qté | PU HT | TVA | Total HT |
|-------|---|--------|----------|------|------------------|
| 1 | DEMOLITIONS | | | | 1084,00 € |
| 1.1 | Démolitions murs | 2,4 m³ | 100,00 € | 10 % | 240,00 € |
| 1.2 | Démolition semelle | 1,9 m³ | 150,00 € | 10 % | 285,00 € |
| 1.3 | Evacuation décharge | 4,3 m³ | 130,00 € | 10 % | 559,00 € |
| 2 | GROS-OEUVRE - MACONNERIE | | | | 2355,00 € |
| 2.1 | Semelle béton armée | 12 ml | | | 741,00 € |
| 2.1.1 | Béton semelle | 1,9 m³ | 300,00 € | 10 % | 570,00 € |
| 2.1.2 | Acier semelle | 38 Kg | 4,50 € | 10 % | 171,00 € |
| 2.2 | Maçonnerie parpaing 15' | | | | 1614,00 € |
| 2.2.1 | Maçonnerie en parpaing creux 15' (12mX2m) | 24 m² | 50,00 € | 10 % | 1200,00 € |
| 2.2.2 | Acier mur | 92 Kg | 4,50 € | 10 % | 414,00 € |
| | Total HT | | | | 3439,00 € |
| | TVA à 10 % | | | | 343,90 € |

Accuse de réception en préfecture
093-219300746-20210607-21-202-AI
Date de télétransmission : 07/06/2021
Date de réception préfecture : 07/06/2021
N° 09307421C0030
Vaujours, le 25 mai 2021
Le Maire,

M.

317 rue de Meaux
93410 Vaujours
France

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

En date du 17/04/2021

Stéphane PAU

OP 093 074 21 C 0030
05/06/2021

Total TTC

Accusé de réception en préfecture
 093-219300746-20210607-21-202-AI **3 782,90 €**
 Date de télétransmission : 07/06/2021
 Date de réception préfecture : 07/06/2021

Paiement par chèque ou par virement bancaire.

Pour acceptation nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le double du présent devis, dûment signé.

Conditions de règlement : 40% à la commande ; 50% en cours de travaux ; Le solde à réception des travaux.

Le client

Mention manuscrite et datée :
 « Devis reçu avant l'exécution des travaux.
 Bon pour travaux. »

Vu pour être annexé
 à la déclaration préalable
 N° 0930742100030
 Vaujours, le 25 mai 2021
 Le Maire,



Pour le Maire,
 Le 6^{ème} Adjoint,



[Signature]
 Stéphane PAU

DP 093 074 21 00030

Ferrador Pereira

José

79 Avenue Charles Gide
77270 Villeparisis

Tél : 0665747022
jfpentreprise@gmail.com
www.jfpbatiment.com



Accusé de réception en préfecture
093-219300746-20210607-21-202-AI
Date de télétransmission : 07/06/2021
Date de réception préfecture : 07/06/2021

M.
317 rue de Meaux
93410 Vaujours
France

Devis n° DEV-2021/04-0019

Valable 2 mois

Adresse du projet :

317 rue de Meaux
93410 Vaujours
France

En date du 30/04/2021

Rénovation mur de clôture

| N° | Désignation | Qté | PU HT | TVA | Total HT |
|-----|--|-------|---------|------|-----------|
| 1 | Ravalement | | | | 2862,00 € |
| 1.1 | Ravalement sur murs de clôture. 1 face | 60 m² | 40,00 € | 10 % | 2400,00 € |
| 1.2 | Fourniture et pose de couvre mur | 11 ml | 42,00 € | 10 % | 462,00 € |



Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 09307421C0030
Vaujours, le 25 mai 2021

~~Le Maire,~~

Pour le Maire
Le 6^{ème} Adjoint,

Total HT 2862,00 €
TVA à 10 % 286,20 €
Total TTC 3148,20 €

Paiement par chèque ou par virement bancaire.

Pour acceptation nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le double du présent devis, dûment signé.

Conditions de règlement : 40% à la commande ; 50% en cours de travaux ; Le solde à réception des travaux.

Stéphane PAU

Le client

Mention manuscrite et datée :
« Devis reçu avant l'exécution des travaux.
Bon pour travaux. »

Pereira José

Formalisation d'un accord en médiation - prise d'acte

CONFIDENTIEL NE PAS DIFFUSER

(Barrer la proposition non correspondante)

1 - Monsieur et/ ou Madame Nom + adresse - à compléter à la main

317 Rue de Meaux 93410 Vaujours

Et

2- Monsieur et/ou Madame Nom + adresse - à compléter à la main

Et 156 Rue de Berry 93410 Vaujours

3- L'entreprise Nom + adresse - à compléter à la main

Représentée par Nom + adresse + qualité dans l'entreprise - à compléter à la main

Se sont mis d'accord sur : Enoncer les accords pris et les dates d'exécution. - à compléter à la main - mettre TSVP si nécessaire d'écrire au verso

1. Va monter son mur de clôture

2. S'engage à remettre le terrain d'excavation de la gouttière à hauteur de 250

3. Travaux sont réalisés de part MARS Avant le 15/03/21

Vu pour être annexé
à la déclaration préalable
N° 2930742100030
Vaujours, le 25 mai 2021
Le Maire,

A la suite de la Médiation conduite par le Médiateur Mr / Mme (Nom et Prénom) Assermenté auprès de la Cour d'appel de

Les parties indiquent également que la formalisation de cet accord a pour but de régler le différend de manière définitive de part et d'autre.

Fait à Levallois Perret Le 11/02/2021
Nom et Signature de toutes les parties

Pour le Maire,
Le 6^{ème} Adjoint,

Stéphane PAU